

Image not found or type unknown



Nom sur carte grise mal orthographié

Par **Pricillia33**, le **04/12/2015 à 08:25**

bonjour,rnen cas de contravention (radar automatique)rnsachant qu'il y a des fautes dans mon nom sur la carte grise : je paye la contravention et mes points ne pourront pas m'être retirés (mon permis de conduire lui est bien orthographié) ??? en résumé quels sont mes avantages ou inconvénients à garder ma carte grise avec des fautes à mon nom ? merci

Par **Tisuisse**, le **05/12/2015 à 07:57**

Bonjour,rnrnEn cas de contrôle routier, vous seriez en possession d'une carte grise non conforme. Faites donc faire la rectification par votre préfecture.

Par **Pricillia33**, le **09/12/2015 à 07:30**

merci